



# multirisque professionnelle et petite entreprise



# multirisque professionnelle et petite entreprise

Pour assurer les professionnels dans leurs différentes composantes, **Axeria iard** crée une nouvelle solution d'assurance multirisque. Destinée au plus grand nombre, elle s'adapte à toutes les spécificités grâce à un outil de souscription souple et un large choix de garanties.



commerce de proximité // grossiste  
entreprise de stockage **ou** de fabrication  
profession du bâtiment // bureau  
auto-entreprise

## FLEXIPRO

EST UNE SOLUTION UNIQUE POUR TOUS LES PROFESSIONNELS, DES COMMERCES AUX BUREAUX (SUPERFICIE < 1 500 M<sup>2</sup>) EN PASSANT PAR LES AUTO-ENTREPRISES.

LE CHAMP DE SOUSCRIPTION S'ÉTEND AUSSI AUX GROSSISTES (SUPERFICIE < 1 000 M<sup>2</sup>) ET AUX ENTREPRISES DE FABRICATION (SUPERFICIE < 2 000 M<sup>2</sup>).

Exemples : atelier de mécanique générale, transformation et conserve de fruits et légumes, commerce de gros d'alimentaire et de produits domestiques.

## Un produit complet et flexible

Sur le même contrat sont assurés :

- les locaux,
- les dommages aux biens,
- la responsabilité civile et la sécurité financière.

Plusieurs sites peuvent être couverts sur le même contrat.

Vous avez toute latitude pour faire du sur-mesure :

- **sélectionnez les garanties** qui correspondent à l'activité de votre client,
- **fixez les capitaux** en fonction des spécificités du risque,
- **choisissez un niveau de franchise** parmi 3.

## Un extranet ergonomique

Vous disposez d'un extranet intuitif et facile à utiliser au quotidien :

- **visualisez le tarif rapidement**, ainsi que les différentes formules possibles,
- **imprimez les différents** documents relatifs au contrat, y compris les attestations,
- **gagnez du temps** en gérant les avenants directement sur le site.

Le paiement mensuel est proposé sans frais.

## Grande amplitude de garanties dommages

### En inclusion :

- Bris de glace, y compris les enseignes
- Biens professionnels garantis sur les lieux où s'exerce l'activité, même extérieurs

### En option, pour avoir une couverture complète sur le même contrat :

- Perte de denrées périssables, perte de marchandises en cours de fabrication
- Volet Tous sauf, pour les périls non dénommés
- Marchandises transportées
- Garantie tous risques pour les équipements écoénergétiques (panneaux solaires, éoliennes...) : le bris, la RC vis-à-vis du fournisseur d'électricité, la perte de recettes.

Le **Bris de machine et du matériel informatique est indemnisé en valeur à neuf 3 ans.**

## Responsabilité civile de l'établissement

En fonction du type d'activité, plusieurs niveaux de Responsabilité civile sont proposés (cumulables) :

- 1** Responsabilité civile du fait des locaux.
- 2** Responsabilité civile exploitation (inclut les dommages aux biens confiés).
- 3** Responsabilité civile après livraison (sauf Bureaux et Professions du bâtiment).
- 4** Dommages immatériels non consécutifs.

## Pérennité de l'entreprise

○ **Perte d'exploitation 12 ou 24 mois** : mise en jeu possible de la garantie suite à fermeture administrative de l'établissement ou impossibilité d'accès. Et, si l'extension est souscrite, indemnisation suite à **carence de fournisseur ou de client désignés.**

○ **Période de forte activité** : augmentation de 25% des montants assurés pour le contenu professionnel, embauche de 2 salariés supplémentaires à titre temporaire, sans avoir à nous le déclarer.

○ **Frais de retrait** et de réhabilitation d'image et **frais de dépose et repose** pour les entreprises industrielles.

○ **Homme clé** : frais de son remplacement temporaire, part de bénéfice non réalisé pendant la période d'incidence de son absence, frais supplémentaires engagés pour le maintien du chiffre d'affaires.

## Assistance complète en inclusion


○ **Mise à disposition d'un véhicule utilitaire** pour transférer les biens après un sinistre.

○ **Mise à disposition d'un véhicule frigorifique** en cas de panne de la chambre froide.

○ **Service de dépannages en urgence**, avec prise en charge du déplacement et de l'intervention du spécialiste (selon forfait indiqué aux Conditions Générales).

○ **Service " Coffre-fort électronique "** pour conserver les documents informatiques de manière sécurisée.



 **Axeria iard**  
27 rue Maurice Flandin - CS 53713 - 69444 LYON CEDEX 03  
Tél. 04 27 46 14 00 - Fax 04 27 46 14 76 - [www.axeria-iard.fr](http://www.axeria-iard.fr) - [axeria@axeria-iard.fr](mailto:axeria@axeria-iard.fr)

Axeria iard - S.A. au capital de 38 000 000 € - RCS Lyon 352 893 200 - Entreprise régie par le Code des Assurances  
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Taitbout - 75436 PARIS Cedex 09